

**Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)**  
**Appel d'Offres pour Fournitures**  
**(Processus à Une Enveloppe)**  
**Appel d'Offres N° : BI-BI-MOF-563063-GO-RFB**

**Projet : Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs**

**Acheteur : Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL)**

**Don N° : E-700**



**Pays : Burundi**

**Intitulé du Marché :**

**Fourniture d'un kit d'équipements nécessaires pour la délivrance du LAISSEZ-PASSER TRANSFRONTALIER (Ujirani Mwema) aux Postes Frontières.**

**Emis le : 20/08/2026**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le *Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs*, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de *Fourniture d'un kit d'équipements nécessaires pour la délivrance du LAISSEZ-PASSER TRANSFRONTALIER (Ujirani Mwema) aux Postes Frontières*.
2. Le Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : un kit d'équipements nécessaires pour la délivrance du LAISSEZ-PASSER TRANSFRONTALIER (Ujirani Mwema) aux Postes Frontières. Le lieu de livraison est le Commissariat Général des Migrations sis à Bujumbura et la durée de livraison est un mois calendrier. Il n'y a pas de préférence nationale envisagée.
3. La Passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale de septembre 2023, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL), Madame Clotilde Nizigama, Jonction Boulevard de l'indépendance et Avenue d'Italie, Immeuble SOCAR aile droite, 2<sup>ème</sup> Etage N° 2.05, Email : [cnizigama@pfcgl2.bi](mailto:cnizigama@pfcgl2.bi) ; et réservé copie à [pfcgl2@pfcgl2.bi](mailto:pfcgl2@pfcgl2.bi) ; [abirehanisenge@pfcgl2.bi](mailto:abirehanisenge@pfcgl2.bi) ; [sbirakoze@pfcgl2.bi](mailto:sbirakoze@pfcgl2.bi) et [nhavyarimana@pfcgl2.bi](mailto:nhavyarimana@pfcgl2.bi) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 7h30 à 17h30, heure locale, à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de Cinquante Mille Francs Burundi (BIF 50,000) ou l'équivalent en Dollars Américains ou dans une monnaie librement convertible dont 50% sont à verser sur le compte N°05697920101-66 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi (BANCOBU) au nom du Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs (GLTFP) et les autres 50% sur le compte de transit des recettes non fiscales N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes (OBR). La méthode de paiement sera par virement bancaire ou dépôt direct/versement sur les comptes ci-haut cités. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé par la poste aérienne moyennant paiement des frais de transport ou courriel électronique pour les soumissionnaires étrangers qui le souhaitent, ou pourra être retiré directement des bureaux de l'Unité de Gestion du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) pour les soumissionnaires résidents au Burundi.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05/10/2026 à 10h00, heure locale. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée : Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs, Jonction Boulevard de l'Indépendance +Avenue d'Italie, Immeuble SOCAR aile droite, 2<sup>ème</sup> étage N°2.05, à 10h15 minutes, heure locale.
7. Toutes les offres doivent comprendre « une Garantie Bancaire de l'Offre », pour un montant de Quatre Cent Dollars Américains (USD 400) ou Un Million Deux Cent francs Burundi (BIF 1 200 000). La garantie délivrée par une Microfinance n'est pas acceptée.
8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le Document d'Appel d'Offres.



9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

*A l'attention de : Madame Clotilde Nizigama,  
Coordonnateur du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands  
Lacs (PFCIGL)  
Jonction Boulevard de l'indépendance + Avenue d'Italie,  
Immeuble SOCAR, aile droite, 2<sup>ème</sup> étage N° 2.05, Bujumbura, Burundi*

Accord pour publication :

Le 20/08/2026

Le Coordonnateur du PFCIGL

Madame Clotilde NIZIGAMA

